COMMUNE DE FULLY

Services industriels
Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully
T 027 747 11 70
www.fully.ch | si@fully.ch

Affaire traitée par OS
A rappeler dans toute correspondance
027 747 11 70
installations@admin.fully.ch

Subvention pour REMPLACEMENT DES CHAUFFE-EAU / BOILER ELECTRIQUES PAR DES CHAUFFE-EAU POMPE A CHALEUR (BOILER PAC)

(doit être situé dans une zone non chauffée et isolée de l'espace chauffé)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NP/Localité : .....

Prix / coûts : .....

Date de mise en service : .....

- 15% des coûts TTC, maximum CHF 600.-
- À joindre pour paiement : facture et preuve de paiement

La subvention est une prestation imposable et doit être annoncée dans votre déclaration d'impôt.

Coordonnées de paiement :

IBAN : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Titulaire du compte : .....

Date : ..... Signature : .....

A compléter par l'Administration communale

Subvention acceptée oui ☐ non ☐

Montant attribué pour la subvention : CHF .....

Visa du Chef de service :

Date : ..... Visa : .....

Visa du Conseiller communal :

Date : ..... Visa : .....